



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 juillet 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-121

OBJET : RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE D'ESPALAIS

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY, Monsieur Guy MERIEL, Madame FILLATRE Francine, (a donné pouvoir à E.DELFARIEL), DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à JP DELACHOUX), RATTO Stéphan (a donné pouvoir à JP TERRENNE)

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-121**OBJET : RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE D'ESPALAIS**
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur la rénovation thermique de l'école d'Espalais.

La Commission des Plis s'est tenue le 1^{er} juin 2021 pour le jugement des offres au vu des critères de notation énoncés dans le règlement de la consultation et spécifiques à chaque lot.

LOT 1 : SOLS PVC**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :**

Entreprise	Code postal - Ville
Dupin Yoann	47000 - Agen
Technosol	82000 - Montauban
SARL Baylet Bernard	47240 - Lafox
CT Décors	82000 - Montauban

Les critères de jugement sont les suivants :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	50.0%
2- Valeur technique : moyens humains et matériels prévus d'être mobilisés sur l'opération	25.0%
3- Délai d'exécution : durée de la prestation et date de livraison envisagée	25.0%

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose aux membres du Bureau Communautaire de retenir le classement suivant :

Estimation : 3 570.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Dupin Yoann	3 465.00€
2	SARL Baylet Bernard	3 867.00€
3	CT Décors	4 698.60€
4	Technosol	2 970.00€

LOT 2 : PLÂTRERIE

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SOGYPSE	82400 - Valence d'Agen

Les critères de jugement sont les suivants :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	50.0%
2- Valeur technique	25.0%
2.1 – Moyen humains et matériels prévus d'être mobilisés sur l'opération	10.0%
2.2 – Performance thermique des matériaux utilisés	15.0%
3-Délai d'exécution : durée de la prestation et date de livraison envisagée	25.0%

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose aux membres du Bureau Communautaire de retenir le classement suivant :

Estimation : 19 700.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	SOGYPSE	21 800.00€

LOT 3 : ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SAS EIFM	82360 - Donzac
AIDEEC	82401 – Valence d'Agen

Les critères de jugement sont les suivants :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	50.0%
2- Valeur technique	25.0%
2.1 – Moyen humain et matériel prévu d’être mobilisé sur l’opération	10.0%
2.2 – Performance thermique des matériaux utilisés (rendement, COP, consommation électrique...)	15.0%
3-Délai d’exécution : durée de la prestation et date de livraison envisagée	25.0%

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose aux membres du Bureau Communautaire de retenir le classement suivant :

Estimation : 33 110.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	SAS EIFM	31 710.14€ (avec variante éclairage)
2	SAS EIFM	32 775.29€
3	AIDEEC	38 635.00€

LOT 4 : PEINTURE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
Acti'Renov	82000 - Montauban
Dalias Peinture	82360 - Lamagistère
SARL Baylet Bernard	47240 - Lafox
CT Décors	82000 - Montauban
Pinto	82200 - Moissac

Les critères de jugement sont les suivants :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	50.0%
2- Valeur technique : moyens humains et matériels prévus d’être mobilisés sur l’opération	25.0%
3-Délai d’exécution : durée de la prestation et date de livraison envisagée	25.0%

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose aux membres du Bureau Communautaire de retenir le classement suivant :

Estimation : 9 030.00€ HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	Dalias Peinture	7 440.00€
2	Acti'Renov	8 084.00€
3	CT Décors	9 791.70€
4	SARL Baylet Bernard	9 998.00€
5	Pinto	11 686.50€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le lot 1 SOLS PVC au candidat Dupin Yoann pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'attribuer le lot 2 PLATRERIE au candidat SOGYPSE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'attribuer le lot 3 ELECTRICITE / PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION au candidat SAS EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'attribuer le lot 4 PEINTURE au candidat Dalias Peinture pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer le lot 1 SOLS PVC au candidat Dupin Yoann pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'attribuer le lot 2 PLATRERIE au candidat SOGYPSE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'attribuer le lot 3 ELECTRICITE / PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION au candidat SAS EIFM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

- d'attribuer le lot 4 PEINTURE au candidat Dalias Peinture pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 19 juillet 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 20 juillet 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légales le

21 JUL. 2021

21 JUL. 2021

AR PRÉFECTURE

**RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE D'ESPALAIS
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_121

Date de la décision : 19/07/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210719-2021D1_1_2_121-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 21/07/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre)

Document : [99_DE-082-248200016-20210719-2021D1_1_2_121-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 21/07/2021 10:25:27

Date d'envoi de l'acte : 21/07/2021 10:26:08

Date de réception de l'AR : 21/07/2021 10:28:02